

MAÎTRISE EN ÉTUDES DE L'ENVIRONNEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE NOS RESSOURCES



www.umoncton.ca/fesr



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

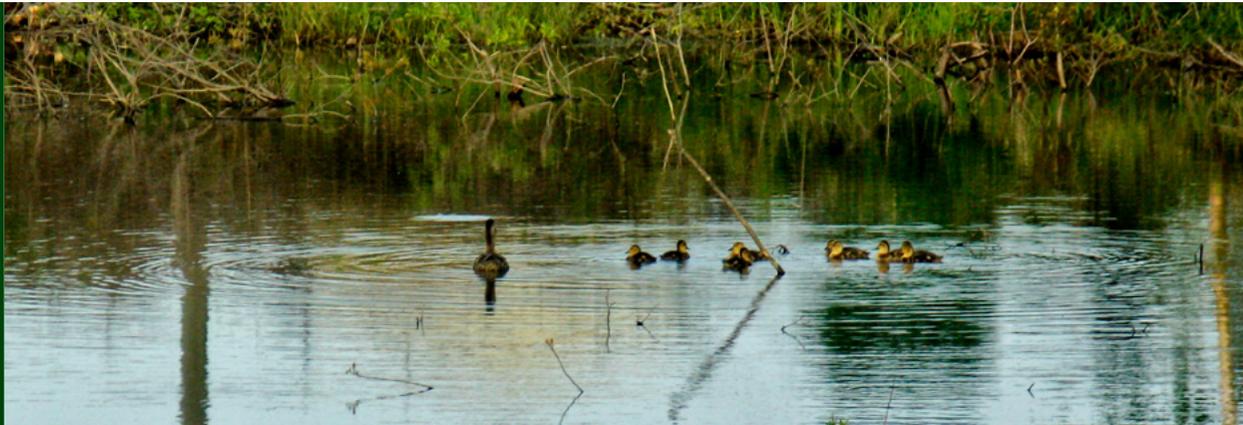
OBJECTIF DU PROGRAMME

La Maîtrise en études de l'environnement (MÉE) offre aux étudiantes et aux étudiants possédant un diplôme de premier cycle une formation interdisciplinaire de deuxième cycle par le biais de séminaires, de stages et de travaux de recherche axés sur diverses thématiques liées à l'environnement et au développement durable.

L'objectif de la MÉE est de former des spécialistes capables de déceler, de comprendre et d'analyser les problèmes de l'environnement dans une perspective systémique et interdisciplinaire, d'apporter des solutions concrètes à ces problèmes et d'assurer une gestion durable de l'environnement. Le programme de la MÉE vise à former une main-d'œuvre compétente et polyvalente dans les sphères qui touchent les ressources naturelles. Les employeurs potentiels proviennent autant des secteurs privé, public, associatif ou professionnel. La recherche menée par les membres du corps professoral offre des possibilités d'assistantat aux étudiant.e.s.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de 45 crédits, dont la durée moyenne s'échelonne sur deux ans, comprend une scolarité de 24 crédits (quatre cours obligatoires, deux cours optionnels, deux cours préparatoires au stage) qui sont généralement suivis durant les deux premiers semestres. La formation comporte également un stage (d'une durée de trois mois lors du troisième semestre) et une thèse (21 crédits) réalisée sous la supervision d'un membre du corps professoral de l'Université de Moncton. Au troisième semestre, une présentation orale publique (séminaire de thèse) se déroule devant les membres de la direction de thèse et du comité consultatif. Ce séminaire vise à faire état de la revue de la littérature, des objectifs, des méthodes et à établir un échéancier de réalisation du projet de recherche. La soutenance publique a lieu à la fin du processus. Divers types de projets peuvent être menés, soit de nature fondamentale ou appliquée. Dans tous les cas, une approche interdisciplinaire est privilégiée.





CONDITIONS D'ADMISSION

Puisqu'il s'agit d'un programme de maîtrise multidisciplinaire, le candidat ou la candidate doit détenir un baccalauréat et faire preuve d'un intérêt marqué à poursuivre des études graduées sur des thématiques environnementales. Il est aussi nécessaire de posséder une moyenne cumulative supérieure à 3,0 sur 4,3. Toutes les candidatures sont évaluées par le Comité des études supérieures du programme et la Faculté des études supérieures et de la recherche qui veillent à ce que la diversité des étudiantes et étudiants admis reflète le caractère interdisciplinaire du programme.

La demande d'admission doit être adressée au Registrariat et comprendre tous les documents requis :

- Satisfaire aux exigences de la condition générale d'admission.
- Maîtriser la langue française (l'équivalent de C+ à un test de compétences linguistiques).
- Fournir une lettre décrivant ses intérêts de recherche, deux lettres de recommandation de professeurs ou de professeurs ou encore de supérieurs ou de supérieures immédiats ainsi qu'une brève description (500 mots) du projet de recherche proposé.

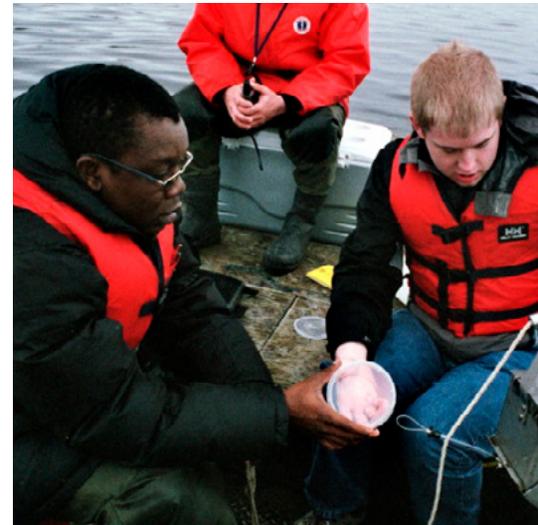
POURQUOI S'INSCRIRE À LA MAÎTRISE EN ÉTUDES EN ENVIRONNEMENT ?

- Possibilité de poursuivre des études dans un contexte multidisciplinaire ;
- Réalisation d'un stage en milieu de travail ;
- Intégration dans des équipes dynamiques de recherche travaillant dans divers domaines relatifs à l'environnement ;
- Forte composante de recherche appliquée et menée en collaboration avec le milieu communautaire.

CHAMPS D'INTÉRÊTS À LA MAÎTRISE EN ÉTUDES DE L'ENVIRONNEMENT

Le programme de la Maîtrise en études de l'environnement est interdisciplinaire et plusieurs professeurs et professeurs issus de diverses disciplines et facultés y enseignent, et supervisent des thèses. Les thèmes de recherche possibles sont très variés, ils peuvent couvrir diverses questions environnementales en lien avec l'aménagement du territoire, le développement durable, l'agriculture, les pêches, l'alimentation, la santé publique, la pollution, l'innovation sociale, les changements climatiques, la biodiversité, l'art, les ressources énergétiques, l'éthique, l'économie, les politiques, l'administration, les ressources naturelles, la gestion des zones côtières, la conservation des écosystèmes, la foresterie, etc.

Pour en apprendre davantage sur les professeurs et professeurs impliqués dans le programme ou pour consulter une liste des projets réalisés au cours des dernières années, veuillez consulter le site de la maîtrise en études de l'environnement : <http://www.umoncton.ca/fesr-mee/node/9>





BOURSES

L'Université de Moncton offre des bourses de cycles supérieurs aux étudiantes et aux étudiants inscrits à temps plein à l'un ou l'autre de ses programmes de maîtrise ou de doctorat. D'autres formes de soutien financiers sont aussi disponibles, comme les assistanats de recherche-développement-crédation offerts par les membres du corps professoral, la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick (FINB) et l'Université de Moncton, les bourses d'organismes externes tels les Conseils de recherche du Canada (CRSH, CRSNG, IRSC). Les bourses sont attribuées au mérite.

Consultez le site web de la FESR : www.umoncton.ca/boursesderecherche/



Photo : Marie-Andrée Giroux



Photo : Marie-Andrée Giroux

CANADA

Québec

Terre-Neuve-
et-Labrador

Shippagan

Île-du-
Prince-Édouard

Edmundston

Moncton

Nouveau-
Brunswick

Nouvelle-Écosse

Montréal

ÉTATS-
UNIS

Boston

New York



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

FACULTÉ DES
ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET DE LA RECHERCHE

18, avenue Antonine-Maillet
Moncton NB E1A 3E9
506 858-4310 Téléc. : 506 858-4279

etudsup@umoncton.ca

1 800 363-8336, poste 2
www.umoncton.ca/fesr